

Politique Santé & Sécurité - Environnement - Qualité

La politique du Groupe Rosier, en matière de santé, de sécurité, d'environnement, et de qualité s'appuie sur les principes suivants :

1. Rosier place en tête de ses priorités la santé et la sécurité des personnes, la sécurité de ses activités, le respect de l'environnement et la satisfaction de ses clients.
2. Rosier veille au respect des lois et des réglementations qui lui sont applicables et les complète, au besoin, par des exigences spécifiques et des règles de bonne pratique.
3. Rosier fait partager par l'ensemble de son personnel une culture dont les points clés sont la gestion des compétences, la pratique du retour d'expérience, l'information et la concertation. Cette démarche s'appuie particulièrement sur l'implication et l'exemplarité de l'encadrement.
4. Rosier choisit ses partenaires industriels et commerciaux en fonction de leur capacité à adhérer à la présente politique.
5. Rosier met en place, pour l'ensemble de ses activités, des politiques adaptées de maîtrise des risques dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de la qualité. Ces risques sont évalués périodiquement. De même, tout nouveau projet de développement n'est engagé qu'après évaluation des risques et de son impact énergétique et environnemental.
6. Nos systèmes internes de gestion relatifs à la santé, à la sécurité, à l'environnement et à la qualité sont évalués périodiquement, en mesurant les résultats obtenus, en définissant des objectifs de progrès (amélioration continue), en mettant en œuvre des plans d'actions et en organisant les contrôles adéquats.
7. Rosier met en place les moyens et les plans d'intervention destinés à faire face aux différents types d'évènements et d'accidents ; ces dispositifs sont périodiquement mis à jour et régulièrement vérifiés lors d'exercices.
8. Chacun, à tous niveaux, dans l'exercice de ses fonctions, doit être conscient de son rôle et de sa responsabilité personnelle concernant la prévention des risques d'accident, l'atteinte à la santé ou à l'environnement, la qualité des produits et des services. La vigilance, la rigueur et le progrès dans ces domaines sont des facteurs importants d'appréciation du travail de chacun et, en particulier, des membres de la ligne hiérarchique.
9. Rosier adopte, en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité, une démarche proactive et une attitude de transparence et de dialogue vis-à-vis des parties prenantes et des tiers. Rosier recherche à conduire ses activités en harmonie avec la communauté environnante.
10. Rosier veille à maîtriser ses consommations énergétiques, ses émissions de gaz à effet de serre, ses productions de déchets et d'effluents et leur impact sur la biodiversité. Par ses choix de produits, les plus appropriés aux différents types de sols et de climats sous lesquels les plantes sont cultivées, Rosier s'inscrit dans une démarche d'agriculture durable.



Daniel RICHIR
CEO Rosier Group

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a – B-7911 MOUSTIER (Hainaut)
Tél. direct : +32 69 87 15 11 – Fax direct : +32 69 87 17 00
www.rosier.eu

- Septembre 2011-